

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 32

Artikel: Une chansonnette : [suite]
Autor: R., Olympia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si les Vaudois avaient voulu
Lan tur lu
Violer la paix du ménage
Pour s'en aller, le cœur volage,
Au loin courir le guillecou,
Ils auraient fait trop de jaloux;
Les cœurs s'embraseraient à leurs flammes.
Si les Vaudois avaient voulu
Lan tur lu
Ils séduisaient toutes les femmes.
Mais les Vaudois n'ont pas voulu
Lan tur lu
Rendre jaloux leur entourage,
De leur bonheur faire étalage;
Ils ont demandé, seulement,
De vivre en paix, sans un tourment,
Sans trop se compliquer la vie.
Et les Vaudois n'ont pas voulu
Lan tur lu
Se séparer de l'Helvétie.

Daniel Bost.

Comme Guillot. — « Moi, disait l'autre jour un jeune homme, souvent brûillé avec la vérité, je ne lis jamais au lit; crainte de m'endormir sans souffler ma bougie. Je ne tiens pas à être brûlé.

— Je te comprends, fit un de ses amis. Une fois que tu seras rôti, tu aurais beau le dire, tu ne serais pas cru.

DEUX ET DEUX NE FONT PAS QUATRE

Un axiome qui court les rues, c'est assurément celui consistant à prétendre que deux et deux font quatre.

Il n'y a pas à regimber : deux et deux font quatre. C'est entendu, c'est décidé, c'est incontestable. Deux et deux font quatre. Sur ce point-là, chacun est d'accord, depuis la bobonne qui escompte le sou du franc jusqu'à l'auguste mathématicien.

Deux et deux font quatre !

En voilà encore une de ces Bastilles à préjugés, qu'il importe de démolir au plus tôt.

Ah ! mes enfants. Si vraiment deux et deux faisaient quatre, il y a belle lurette que serait résolu le troublant problème de notre fragile existence.

Aussi, au risque de ne pas être porté sur les listes de candidats au Conseil communal, je me permets d'émettre timidement l'opinion que deux et deux ne font pas quatre.

Exemple !

Prenez, si vous le voulez bien, deux gouttes d'eau provenant de la même source et portez-les chez un de nos aimables chimistes.

Que vous dira-t-il cet homme de bien ?

Il vous dira très simplement et sans emphase que vos gouttes ne sont identiques ni au point de vue du volume, ni au point de vue de la composition chimique.

D'où nous déduisons qu'en ajoutant à ces deux gouttes-là deux autres gouttes — le voilà bien, le fâcheux rhumatisme ! — vous obtiendrez à l'addition, non pas quatre, mais un X aux troublantes inconnues.

Deux et deux ne font donc pas quatre.

Ce qu'il fallait démontrer !

Et voilà pourquoi, mesdames et messieurs, quand on m'affirme que la terre tourne, que M. Combes est un mécréant, que M. Brunetti est un éminent écrivain, qu'il est impossible à une belle-mère de vivre en paix avec son gendre, que toutes les femmes adorent leurs maris, et patati et patata, voilà pourquoi, dis-je, je demande à réfléchir.

La réflexion, voyez-vous, tout est là.

Ainsi tenez, pas plus tard que l'autre soir.

Nous avions passé gaîment la soirée, Albertine — une délectable blondinette dont j'ai fait la connaissance tout récemment à bord du bal-

lon captif de l'Exposition de Berne — mon ami Gustave et moi, à faire de la musique.

Sur le coup de minuit, je descends à la cave chercher une vieille bouteille. Au retour, j'entends Albertine qui chantait, accompagnée au piano par Gustave, sa romance favorite :

Non, vous ne m'aimez pas,
Non, non, je sens bien
Que vous ne m'aimez pas !

Gustave. — Mais si, mais si, Albertine, je vous aime !

Un autre eût bondi, tel un enragé, à la gorge du saumâtre personnage.

Moi pas.

Je me pris à réfléchir. Et, réflexions faites, je me dis :

— Allons, allons, farouche justicier, contiens ton courroux. A la place de Gustave, mon pauvre vieux, tu en eusses fait tout autant.

Et la voix sévère de la Conscience ajouta :

— Si ce n'est plus, bandit ! M.-E. T.

La douche. — M. P..., qui passe pour très, très riche, avait l'autre jour à sa table compagnie nombreuse et choisie. Le couvert était fort élégant et faisait l'admiration de tous les convives, particulièrement de Mme Y., qui ne cessaient, à tout propos, d'en vanter la richesse et le goût parfait et d'exprimer le regret de ne posséder le pareil.

Au moment des adieux, Mme Y. félicitait encore sur ce point l'amphitryon.

— Eh ! madame, répondit celui-ci, quelque peu importuné de cette insistante, ce couvert que vous admirez tant est à vous, si vous le désirez...

— A moi ?... Comment donc ?...

— Mais oui !... Je l'ai loué.

DJEAN-DAVID

lou gros paysan dau Dzorat.

Den mon veladzou onna balla carraïe
Dit ài passan : « Vo fo m'examina :
Dé contrevean ne suïv pas paraïe ?
Mon front biantzi ne paut vo zetouna ? »
Oï, monchus, ti le passan s'arritan
Et dian to hiau don ton fort amusan :
« Entré cau murs, dézo ça grant frita
Lé Djean-David, l'é lo gros paysan. »

To pri dé quei lé grandzé et le zétrabious,
Grand batimaïo io on vai chix tzevaux,
Quatrou poiliens, dai mutons admirabios
Veingt marés vatzés et dou fort bi taureaux,
Examina cau ceint dzerbés doraïes,
Et to ci fin vert tel qui l'alezan,
Vo derai en veyan cau denraïes :

« Ci Djean-David lé on gros païsan. »

Dé Djannoton la couzena lé balla :
Dé treais Anglais on lai vai lés jambons,
Et puis dai lards paendus sur la gamella,
Et à coté, tomés et saussissons.

Ti lés midzos, la tzai lé chu la trablia.
Lou gros jambon se coei po lou bouan.
Ne pault-on pas iré bin charitabliou
Tzi Djean-David, tzi ci gros païsan ?

Silence amis, lou vaitzé que iarrouvé
Au cabaret dé bons Vaudois rimpli
Bondzo David, vo zité noutron convivé
Que lai dian ti, don air adi poli,

Quié te po ion, avoué ci gros vesadzou
Dé Bonaparte, on villiou vétéran ?
Lé l'assesseu, lou syndie dau veladzou
Lé Djean-David ci gros païsan.

Dépatsein-nò, allins-ti à la danse,
A la gaïta bailli on librou essor,
On vai du lién Lisette que s'avancé,
On vai brelli tot liein son collier d'or.

Son nà le gros, sa tzamba prau mò fête,
Et tot para l'a on mouï de chalands
Que dian to iau : « Lé balla la Lisette
Et Djean-David lé on gros païsan.

S. M.

FEUILLETON

UNE CHANSONNETTE

par Mme OLYMPIA R.

IV

HÉLÈNE, en revoyant Raoul, se rendit compte avec surprise combien elle avait en somme peu songé à lui durant l'absence, elle s'en voulut et essaya de racheter sa faute en lui faisant l'accueil le plus aimable. Bientôt cependant, elle s'avoua que son cousin l'ennuyait fort, sa beauté lui paraissait fade, tout ce qu'il disait sonnait creux ou faux; habituée aux grandes manières de M. Marbert, Raoul lui semblait presque vulgaire, le geste de fatuité avec lequel il relevait constamment sa fine moustache l'exaspérait; elle le trouva ridicule de jouer au grand seigneur prodigue, lui pauvre, tandis que M. Marbert, possesseur d'une magnificence et doué du reste d'une nature large et généreuse, affectait une grande simplicité dans toute sa manière de vivre. Ce fut avec un soupir de soulagement qu'Hélène vit s'éloigner son cousin; l'instant d'après, comme on annonçait M. Marbert, son cœur battit joyeusement sans qu'elle s'efforçât de le comprimer. Ce jour-là, M. Marbert la voyait si bien disposée envers lui, fut d'une gaité et d'une verve entraînantes, tandis qu'Hélène admirait à la dérobée sa physionomie mâle, son front puissant, l'expression mobile de ses yeux gris qui la chagagnaient de l'éternel sourire du regard de Raoul. A dater de ce jour, elle s'avoua son amour et avec orgueil.

IV

Son cousin, la voyant devenir de plus en plus indifférente pour lui, se dit que la partie allait être perdue et qu'il s'agissait de frapper un grand coup. Une après-midi, il guetta M. Marbert au moment où il sortait de la villa des Roses, tout animé par le bonheur, car Hélène venait de lui sourire avec une grâce délicieuse. Raoul lui demanda un instant d'entretien, tout en l'accompagnant jusque chez lui. M. Marbert consentit non sans surprise, car il connaissait à peine le jeune homme. Ils se mirent en marche, Raoul parlait à voix basse, mais arrivé à la grille du parc de M. Marbert, comme incapable de se contenir plus longtemps :

— Oui, fit-il tout haut, j'ai appris par hasard que Mme Revel ne voulant pas consentir à ce que ses deux enfants fissent des mariages pauvres, Hélène s'est dévouée pour son frère, et cependant elle m'aïmaït, que dis-je ? elle m'aïmaït encore. Voilà donc deux existences entièrement brisées, conclut M. Raoul avec beaucoup de pathétique.

Sur ce grand effet oratoire, il jugea à propos de prendre congé de M. Marbert et s'éloigna.

M. Marbert se dirigea chancelant jusque vers sa demeure; là, apercevant un palefrenier :

— Scellez Lucifer de suite, s'écria-t-il, et amenez-le-moi.

L'instant d'après, il s'élançait sur son cheval, enfonçant les éperons si profond dans la chair que le sang jaillit; il prit dans un galop effrené la direction de la forêt. Quand il se vit bien seul, un cri de douleur sauvage s'échappa de sa poitrine; il ne rentra chez lui que plusieurs heures plus tard, lorsqu'il fit tout à fait fait sombre; son cheval était blanc d'éclat. Il marcha dans sa chambre une bonne partie de la nuit avec une agitation extrême; il semblait irrésolu, puis, tout à coup :

— Eh bien ! oui, je veux me montrer digne d'elle; elle s'est sacrifiée à son frère, je saurai aussi, à mon tour, sacrifier mon bonheur au sien; qu'elle épouse Raoul !

Il commença alors à écrire flévreusement plusieurs lettres, les unes portant l'entête « ma chère Hélène », d'autres « Mademoiselle », qu'il déchirait l'une après l'autre. Enfin, retrouvant un peu de calme, il traça quelques lignes à la hâte et les mit sous une enveloppe à l'adresse de M. Raoul Drepré. Remarquant alors sur son guéridon un télégramme qui réclamait sa présence immédiate à Paris, il rouvrit sa lettre pour y ajouter un court post-scriptum. A quatre heures du matin, il sortait de chez lui sans prévenir personne et allait à la gare prendre le train.

Une, deux semaines se passèrent sans qu'on sût à la villa des Roses ce qu'était devenu M. Marbert. Hélène l'attendait avec une impatience fébrile, cette absence lui avait révélé combien il lui était devenu précieux. Cette Belle-au-Bois-Dormant n'avait aimé

Raoul qui dans les rêves de son long sommeil : son cœur appartenait maintenant tout entier à celui qui l'avait réellement appelée au joyeux sentiment de l'existence.

Les visites de Raoul se renouvelaient chaque jour ; il avait un air de triomphe inexplicable et faisait sans cesse des allusions au moment proche peut-être où Hélène serait délivrée de son tyran.

— Ne parlez pas ainsi, Raoul, l'interrompit-elle une fois avec une douce gravité, monsieur Marbert est mon fiancé, il sera bientôt mon mari, etc... je t'aime ! Et son visage, en prononçant ces derniers mots, rayonnait d'une étrange beauté.

Raoul dut alors convenir avec lui-même qu'il s'était singulièrement fourvoyé ; il écrivit à M. Marbert pour le prier d'oublier tout ce qui s'était passé durant leur entretien et depuis ; mais M. Marbert ne lut pas cette lettre. A peine de retour de Paris, il se rendit à la villa des Roses. Hélène, qui languissait à l'attendre, était debout à une fenêtre ouverte lorsqu'elle le vit refermer la grille du jardin.

— Blaise ! s'écria-t-elle, s'élançant.

Etait-ce bien elle qui avait crié son nom si joyeusement ? Il pensa qu'il s'était trompé ; accoudé au mur de la tonnelle, il la regardait s'avancer : la dernière lueur du soleil couchant tombait justement sur elle et l'enveloppait d'un nuage rose ; sa fraîche toilette de mousseline dessinait à ravis sa taille élégante, une fleur d'oranger ornait ses cheveux d'or. Il la regardait venir à lui, parée comme une épouse, la plus désirable de toutes, et il fallait qu'il la remît volontairement aux bras d'un autre ! A la voir si rayonnante, il pensa que Raoul ne lui avait pas même laissé la triste joie qu'il s'était réservée de parler lui-même.

— Mademoiselle, fit-il à brûle-pourpoint lorsqu'elle se fut rapprochée de lui, accordez-moi, je vous prie, un moment d'entretien.

Son visage était pâle, son regard froid, sa voix étrangement calme ; Hélène eut peur ; la voyant subitement changer de couleur, M. Marbert lui offrit le bras et ils firent quelques pas en silence sous la tonnelle.

— J'ai appris, il y a peu de temps, par votre cousin, monsieur Raoul, dit-il enfin, que lorsque nous nous sommes fiancés, votre choix n'avait point été libre. Or, Hélène, sachez-le bien, je n'ai point de plus grand souci au monde que celui de faire votre bonheur. Vous n'ignorez pas que je suis très riche ; eh bien ! laissez-moi donner à M. Duprez la moitié de ma fortune et votre mère alors ne verra plus d'obstacle à ce que vous l'épousiez. Votre cousin approuve ce projet et il a raison ; ce serait, de sa part, faire preuve d'une fierté bien mal placée que de vous laisser souffrir ainsi plus longtemps.

La lèvre d'Hélène se plissa avec dégoût, mais que lui importait maintenant cet être vil qui ne rougissait pas d'accepter une aumône ; elle appartenait tout entière à l'ami si grand, si généreux, au bras duquel elle s'appuyait ; elle allait lui dire combien elle l'aimait ; oh ! qu'il serait heureux !

Tout à coup, un soupçon étrange lui traversa l'esprit et tandis que des larmes montaient à ses yeux :

— Vous ne m'aimez donc plus, Blaise, que vous voulez me céder à un autre ? fit-elle d'une voix triste ; je sais bien que je ne suis pas digne de vous et pourtant j'espérais presque le devenir sous votre bon regard. Ne vous souvenez-vous pas du jour de nos fiançailles, c'était au mois d'avril, il y avait je ne sais quoi dans ce paysage d'incomplet, de triste, mais dès lors le printemps est venu. Et maintenant, voyez, Blaise, cette élosion merveilleuse de toutes choses, quelle sève ! quelle puissance dans cette nature vivifiée !

Un torrent si tumultueux de pensées l'envahissait qu'un instant la parole expira sur ses lèvres ; puis elle reprit d'une voix basse et plaintive :

— Depuis que j'ai appris à vous connaître, il s'est fait à peu près la même transformation dans ma vie... Et maintenant vous voudriez m'abandonner, Blaise !...

Lui, fou de joie, croyait rêver.

— Vous dites que vous m'aimez, Hélène, que vous consentez joyeusement à devenir ma femme ?

— Oh ! oui, je vous aime, et je veux être à vous toujours, toujours, si vous me voulez bien.

— Ma bien-aimée ! s'écria-t-il.

Comme personne ne les voyait, il l'enferma avec tendresse dans ses bras, elle cacha sa tête lasse sur son épaule avec un soupir de soulagement... Le

pauvre oiseau, si longtemps battu par les tempêtes, avait enfin trouvé une retraite sûre.

(FIN)

NOTRE SYNDIC

NOTRE syndic, parlant du préfet, s'écrie volontiers :

— C'est un bien joli homme ?

J'espére que le préfet, parlant du syndic, emploie la même expression, car elle est infiniment exacte, j'entends dans le sens villageois et vaudois du mot, qui signifie ici : aimable, amène, accueillant.

— Il fait joli lui parler, disent nos gens.

Ce bon syndic a dépassé la cinquantaine et voici tantôt vingt ans qu'il préside la municipalité. Il est du Grand Conseil. Il y parle peu. Il n'est pas même de ceux qui murmurent. Il se contente de voter avec la majorité. Serait-ce qu'il n'a aucune idée personnelle ? Ne le croyez pas. Notre syndic est loin d'être un imbécile, mais il pense que chaque chose a son temps. Il pense que tout vient à point à qui sait attendre et utilise assez souvent l'expression : « On verra... faudra voir... il y a temps pour tout. »

Ne pensez pas que notre syndic est un rétrograde. Non, non ! N'allez pas vous imaginer, non plus, qu'il soit conservateur. Pristi, comme il vous recevrait si vous lui contiez pareille gandoise.

Notre syndic est donc un homme moyen — mi-gras, disent quelques mauvaises langues. — Il est radical. Il est progressiste, mais calme et mesuré.

— On verra... faudra voir... il y a temps pour tout.

Notre syndic n'est pas dévot, mais il va au sermon tous les dimanches. C'est un devoir. Il faut montrer de l'attachement à notre Eglise nationale.

Radical en politique, notre syndic est de mœurs absolument conservatrices. Il ne veut rien abandonner de nos vieilles traditions et le mouvement moderne, qu'il subit comme le sable subit la vague, n'a pour lui aucune espèce d'attrait. Lorsque MM. les instituteurs — notre syndic dirait *régents* — déclarèrent ne plus vouloir exercer les fonctions d'église, ce fut chez le brave homme une indignation vertueuse autant que patriotique. Il parlait de lire lui-même en chaire le décalogue, ni plus ni moins. Heureusement que notre magister était alors un vieux de la vieille qui ne crut pas déroger à sa dignité pédagogique en continuant de chanter au préche, sans quoi, notre syndic se fût fait diacre.

J'ai dit qu'il était radical. Eh ! Eh ! c'est peut-être encore un peu trop audacieux. Il vote bien. Il suit son chef, mais j'imagine que, parfois, et malgré la prudence du gouvernement, notre syndic doit penser qu'on va vite en besogne. Oh ! il ne le dit pas. Il est bien trop prudent. Mais il « rumine », il hache la tête, il cligne des yeux pour arriver à cette conclusion :

— Enfin, puisque ces messieurs croient que ça ira comme ça, tant mieux. Ils doivent le savoir.

D'ailleurs, l'habitude fait tout en ce monde. Il y a six mois, le vieux régent prit sa retraite. C'est un jeune homme qui l'a remplacé et, dès le premier jour, ce jeune homme a déclaré ne pas accepter le labeur ecclésiastique. Notre syndic a été surpris, mais il ne s'est pas fâché. L'idée avait fait son chemin. Elle ne l'épouvanterait plus. Dire qu'il éprouve pour cet instituteur une sympathie considérable, serait excessif, mais il ne lui cherche pas querelle et n'en médit pas, au contraire...

— C'est un brave garçon, dit-il, travailleur et avec qui il fait joli causer. Et puis les enfants l'aiment. Il n'enseigne pas comme de mon

temps, mais ça marche tout de même... seulement, voilà.

Notre syndic se tait sur ce *voilà*, et si vous insistez, il ajoutera peut-être :

— Il est libre-penseur, à ce qu'on dit.

Et ce qualificatif, passant par les lèvres du magistrat, sent joliment le bûcher. Notre syndic n'aime pas beaucoup les curés, il prétend que certains pasteurs « ne valent pas pipette », il n'a pas pour les israélites une prédilection bien marquée, mais croyez bien que ce brave homme met tout ce monde-là très au-dessus des libres-penseurs.

Notre syndic est sobre, cependant, « il boit son verre » et ne goûte aucune société d'abstinence.

— Un homme qui doit signer pour ne pas boire, un gaillard qui ne sait pas seulement se tenir, c'est un rien du tout, une *route*, un braillonne...

Cependant, n'allez pas vous imaginer que chez nous le nombre des ivrognes soit plus grand qu'ailleurs. Loïn de là.

D'abord des réprimandes, puis des menaces, puis la « colonie ». Ça ne va pas par quatre chemins. Et ma foi, quand nos gaillards voient la tournure que prennent leurs aventures bâchiques, ils préfèrent se calmer : les marais de l'Orbe étant un lieu de distraction peu agréable, paraît-il.

Serviable, de bon conseil, de « compétence », comme on dit chez nous, notre syndic est même charitable, mais là encore il ne pense pas non plus qu'il faille se jeter dans les extrêmes. Il aide : il n'entreprend point les fainéants. Chez lui, il y a toujours quelque travail pour un laborieux. C'est la meilleure des aumônes.

En somme, notre syndic n'est pas un aigle. Il ignore les belles-lettres et les beaux-arts. Ses lectures se bornent à la *Revue*, au *Conteur*, à la *Feuille des avis officiels*, et au *Messager boiteux*. Ça lui suffit. Il ne veut pas passer pour savant et il ne l'est pas. Mais c'est un brave homme et nous aimons notre syndic.

Qu'il vive ! Comme on chante aux abbayes après le discours du président.

LE PÈRE GRISE.

La *Bibliothèque universelle* a eu la bonne fortune, ce mois-ci, de mettre la main sur des mémoires inédits du Général Dufour, nous racontant de façon intéressante sa jeunesse et ses débuts militaires. Elle termine les souvenirs, si vivants, d'une jeune Vaudoise du bon vieux temps. En outre, elle nous donne deux nouvelles captivantes d'Isabelle Kaiser et d'un jeune auteur, déjà remarqué, Martial-Piéchaud, un article de M. E. Lehr, correspondant de l'Institut, sur les écus de cinq francs, une étude sur le « pape étranger », dû à la plume autorisée de M. François Carry, un écho enthousiaste des fêtes du Centenaire genevois. Enfin, à côté de ses chroniques usuelles, elle inaugure une *Revue des revues* qui ne peut manquer d'être bien accueillie.

Coquille. — Dans un journal, à propos d'un récent incendie.

« On ne saurait trop louer nos pompiers, qui ont fait des efforts surhumains pour empêcher le feu de s'éteindre. »

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.